

DU 28 Décembre 1970

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la proclamation du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
  - VU l'ordonnance n° 70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
  - VU le décret n° 70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
  - VU la loi n° 65-5 du 20 avril 1965, portant Statut de la Magistrature et les textes modificatifs subséquents ;
  - VU la loi n° 65-3 du 20 avril 1965, fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
  - VU les décrets n° 49/PG/MJL du 13 février 1965, 446/PR/MJL du 25 novembre 1966 et les textes modificatifs subséquents, fixant la composition des Tribunaux de Première Instance et de la Cour d'Appel ;
  - VU le décret n° 70-111/CP/MJL-231 du 5 juin 1970, portant nomination de Monsieur Xavier Océni Adéchy en qualité de Président par intérim du Tribunal de Première Instance de Lokossa ;
  - VU le décret n° 70-209/CP/MJL du 29 juillet 1970, portant nomination de Monsieur Gilbert Cossi Mian en qualité de Président par intérim du Tribunal de Première Instance de Ouidah ;
  - SUR** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du...  
10 décembre 1970..... ;  
Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur Gilbert Cossi MIAN, Président par intérim du Tribunal de Première Instance de Ouidah est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim du Président du Tribunal de Première Instance de Lokossa à partir du 17/11/70 et ce jusqu'à expiration du congé de maladie de Monsieur ADECHY.-

.../...

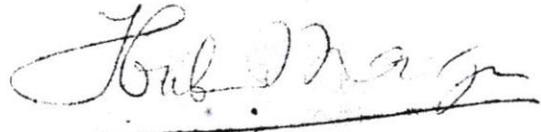
Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Décembre 1970

par le Conseil Présidentiel,

AMPLIATIONS :

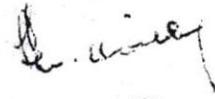
PCP 6  
MJL 15  
CSM 2  
MINITRES 11  
SGG 4  
IAA 1  
PCA 1  
PG 1  
TRIBUNAUX 8  
JORD 1  
INTERESSES 2  
DCCT -DN-IGF 3  
DEP-DGAJL 4  
Dtion Stat. 2  
CS 6 - MCP 4



Hubert MAGA

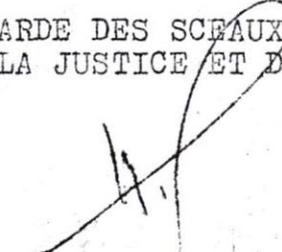


Justin AHOMADEGBE TOMETIN.-



Sourou MIGAN APITHY.-

LE GARDE DES SCEAUX  
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION



Michel B. TOKO.-